

Bruguières

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine

Plan Local d'Urbanisme

REVISION GENERALE

5 - Annexes

5-9 – Délibération réglementant les clôtures

PLU approuvé par DCC du 27/06/2013

BRUGUIERES

Sol et Cité
Atelier d'Urbanisme et d'Architecture

toulouse métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE BRUGUIERES

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 15
Ont donné pouvoir : 4

Date de convocation : 28 novembre 2007

Séance du 6 décembre 2007

L'an deux mille sept, le six décembre à 18 h 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Philippe PLANTADE, Maire ;
Présents : Mmes HENEIN ; MAURICE ; MEUNIER ; MICHAUD ; RAPAIN ; M. BOURG ; COSTES ; FRANC ; GOURMANDIN ; GUIRAUD ; JOUVIN ; LE TALLEC ; PISTRE ; PLANTADE ; RAMEL ;
Excusés : Mmes ALARY ; ALLEN ; GOULESQUE ; PRADES ; SANCHEZ ; SOMMER ; MM. ABADIE ; ALBERTI ; BERTORELLO ; BORIES ; CUQUEL ; ROBERT.
Ont donné pouvoir : Mme. ALLEN ; (à M. BOURG) ; SOMMER (à M. RAMEL) ; M. BERTORELLO (à M. PLANTADE) ; CUQUEL (à Mme RAPAIN).

Madame Meunier a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Institution d'une règlementation pour l'édification des clôtures

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'article 11 du règlement du P.O.S. de Bruguières fixe les règles en matière d'édification de clôtures pour les zones U, INA et NB.

Il précise qu'à compter du 1er octobre 2007, date à laquelle la réforme du permis de construire entre en vigueur, une délibération doit venir confirmer ces dispositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de règlementer l'édification des clôtures dans les zones précitées, selon les dispositions du P.O.S. en vigueur.

➔ ADOPTE
Résultats du vote :
Unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,



Formalités de publicité
Effectuées le : 14-12-07